

L'Agglomération Cannes Lérins installe de nouveaux équipements pour renforcer le tri et le recyclage

L'Agglomération cannoise développe avec le Pôle métropolitain Cap Azur une gestion globale des déchets. L'objectif est de mutualiser les ressources, diminuer les coûts de traitement, garantir des tarifs stables et réduire l'empreinte carbone de la filière. Dans cette optique, l'Agglomération a acquis une parcelle dans la zone des Tourrades pour y installer, d'ici 2030, de nouveaux équipements : une déchetterie plus moderne, une unité de pré-tri des encombrants et une ressourcerie. En outre, la réalisation de la centrale de production d'énergie démarrera également dans le même secteur après l'attribution de la délégation de service public.

« L'acquisition de ce terrain est un nouveau cap concret de notre stratégie de gestion globale des déchets. Celle-ci repose sur trois principes : la sobriété, l'efficacité et la solidarité. Elle se concrétise ainsi par la mutualisation des ressources dont certains équipements vont voir le jour à Cannes-La Bocca. En somme, grâce à cette politique d'envergure – aussi bien géographique que technique – nous réaliserons des économies d'échelle, agirons pour le pouvoir d'achat des abonnés par une convergence des coûts, et réduirons l'empreinte carbone par une limitation des flux routiers ».

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes

Une gestion globale et cohérente des déchets à l'échelle de Cap Azur

Vendredi 17 octobre 2025, l'Agglomération Cannes Lérins s'est portée acquéreuse d'une friche commerciale dite « **Piccolo** » dans le nord de la zone économique des Tourrades (1,5 million d'euros). Ainsi, l'Agglomération va mettre à disposition ce terrain d'une **superficie d'environ 8 000 m²** au futur délégataire en charge de créer et d'exploiter les installations de la **filière globale de traitement des déchets**. Par conséquent, ce terrain pourra accueillir **trois équipements d'ici 2030** :

- **l'actuelle déchetterie** située au Quartier de Faysse Longue. Elle sera modernisée afin d'accueillir davantage de déchets pour répondre aux besoins croissants des habitants ;
- **une unité de pré-tri des encombrants** afin d'optimiser leur gestion et leur recyclage ;
- **une ressourcerie** permettant de récupérer des produits (vêtements, électroménager, jouets, etc.) dont les usagers n'ont plus besoin afin de leur donner une seconde vie.

En effet, l'Agglomération cannoise et les membres du Pôle métropolitain Cap Azur développent un programme de **mutualisation des équipements et ressources** de la filière. De fait, les syndicats intercommunaux de traitement des déchets **SMED et UNIVALOM vont coopérer** sur 40 ans pour partager des tonnages tout en baissant leur coût. En outre, d'autres structures vont être créées ou sont à l'étude pour renforcer le traitement et la valorisation des déchets telles que :

- **une unité de broyage des encombrants** pour les transformer en combustible de substitution ;
- **un site de traitement des végétaux** à Biot ;
- **la centrale de production d'énergie** de Cannes (sur l'ancien site de la déchetterie).

Cette démarche revêt plusieurs atouts :

- ✓ **la garantie de meilleurs coûts de gestion des déchets** ;
- ✓ **la réduction de l'impact carbone et environnemental** en se dotant de techniques vertueuses et en limitant les transports par la proximité des équipements ;
- ✓ **la production d'énergie** pour les besoins des habitants en leur assurant des tarifs stables et viser l'autonomie énergétique ;
- ✓ **une indépendance vis-à-vis des opérateurs privés et publics.**